

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	2025	Envoyé en préfecture le 21/09/2026
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance		Reçu en préfecture le 21/09/2026
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	101	Publié le 21/09/2026 ID : 032-213202088-20260915-2026SEPT15_392-DE
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	7.6.3	Finances locales Contributions budgétaires - autres

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

19

Séance Publique ordinaire du **15 septembre 2025**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six, le quinze septembre à 19H, le *Conseil Municipal* de **LECTOURE**, légalement convoqué le 4 septembre 2026, s'est rassemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Julien PELLICER, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, MM. Pascal ANDRADA, Omar ARMEL, Mme Françoise ARMENGOL, M. Xavier BALLENGHIEN, Mmes Françoise BERNARD-SIRAT, Sylvie COUDERC, Joya DABOS, MM. Loïc DE LARTIGUE, Marc DUGROS, Nicolas EHRHART, Adrien FORET, Mmes Marie GAURAN, Marie-Hélène LAGARDERE, M. Laurent LAMEILLE, Mmes Véronique LÜHMANN, Patricia MARROCCQ, Émilie PICAMILH, Pascale RIVIERE, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

M. Philippe BATTISTON
M. Bernard LERICHE
M. José-Louis PEREIRA
Mme Corinne QUEVILLY
Mme Fabienne WEIDMANN

Ont donné procuration :

M. Philippe BATTISTON à Mme Véronique LÜHMANN
M. Bernard LERICHE à M. Loïc DE LARTIGUE
M. José-Louis PEREIRA à M. Julien PELLICER
Mme Corinne QUEVILLY à Mme Odile SCHAAP
Mme Fabienne WEIDMANN à Mme Françoise ARMENGOL

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Adrien FORET

**Objet : Proposition de versement d'une cotisation au titre de 2026
à la Mission Locale pour l'Emploi du Gers**

RAPPORTEUR : Françoise ARMENGOL Adjointe au Maire chargée de la solidarité, du logement social et de la santé

La Mission Locale pour l'Emploi du Gers accueille les jeunes de 16 à 25 ans révolus, sortis du système scolaire, pour les aider à surmonter les difficultés qui leur font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. Elle les accompagne dans divers domaines : emploi, formation, logement, santé et mobilité.

Des permanences régulières sont proposées à la Maison France Services de Lectoure. Elle travaille également en lien avec le Service Info Jeunes.

La cotisation annuelle est proportionnelle au nombre d'habitants de la commune et est fixée, en 2026, à 1 € par habitant, soit 3 983 €. Madame l'adjointe au maire propose à l'assemblée de leur verser pour cette fin d'exercice, une partie de cette cotisation.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à la majorité avec 4 abstentions (MM. Xavier Ballenghien, Joël Van den Bon, Mmes Marie-Hélène Lagardère et Corinne Quevilly), décide d'adhérer à la Mission Locale pour l'Emploi du Gers pour un montant de 1 500 € au titre de 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Adrien FORET

Le Maire,
Julien PELLICER



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 21 SEP. 2026 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 21 SEP. 2026